

La représentation Suisse à l'étranger [à suivre]

Autor(en): **Guélat, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **15 (1969)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

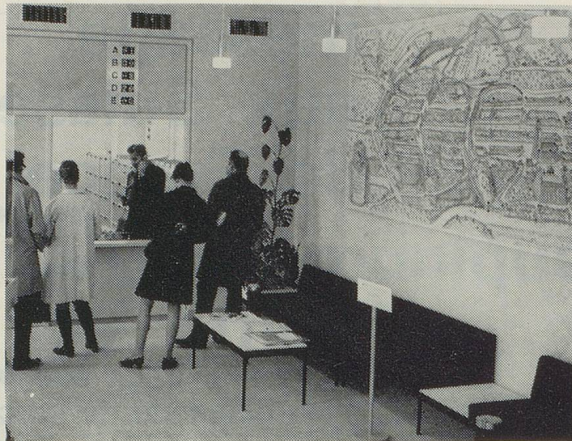
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la représentation Suisse à l'étranger

par Marcel Guélat



A mon premier passage au pays — cela ne pouvait manquer — Jean-Luc me pose la question qui lui tient à cœur :

— Dis donc, un consul de Suisse, quelles sont ses tâches ?

Il me regarde en plissant les yeux. Jean-Luc est un Suisse moyen ; comme tout un chacun, il se pose des questions. Celle qu'il vient de formuler, beaucoup de nos compatriotes se la posent. Je désire donc saisir cette occasion pour lui répondre aussi complètement qu'il m'est possible de le faire :

— Essayons, lui dis-je, de trouver une comparaison concrète. Celle qui vient tout naturellement à l'esprit consiste à considérer l'activité d'un consul comme celle d'un maire d'une localité de chez nous. Pour 30 000 âmes, chiffre approximatif des Suisses immatriculés dans l'arrondissement consulaire relevant de Paris.

J'ai touché juste. L'œil de Jean-Luc pétille.

— Donc, dit-il, des naissances, des mariages, des décès ?... Je vois, mais, tout d'abord, j'aimerais que tu me dises comment se présente, pour un Suisse qui l'aborde pour la première fois, notre Ambassade ?

« Notre maison », comme l'a appelée spirituellement un de nos compatriotes jurassiens, est au 142 de la rue de Grenelle, dans un arrondissement — le septième — de ministères et

d'avenues résidentielles, à deux pas de l'Hôtel des Invalides. Construit par l'architecte De La Maire, dans les premières années du XVIII^e siècle, pour l'abbé Chanac de Pompadour, cet hôtel particulier fut acquis en 1760 par Pierre-Victor de Besenval, fils du colonel du Régiment des gardes suisses. Après avoir connu différents propriétaires, ce magnifique bâtiment fut acheté par la Confédération en 1938. Admirablement rénové et entretenu, décoré dans le goût de l'époque, il répond remarquablement aux exigences de notre Mission diplomatique dans la capitale française. Au nombre des objets d'art que recèle l'hôtel, il convient de mentionner la tapisserie représentant le renouvellement, le 18 novembre 1663, du Traité d'Alliance avec les Suisses. Cet événement eut lieu à Notre-Dame de Paris, en présence du roi Louis XIV et des envoyés des treize Cantons. Il s'agit de l'une des tapisseries, en laine, soie et or, de l'« Histoire du Roi », exécutée aux Gobelins, sous la direction de Le Brun.

Cette évocation aiguise manifestement la curiosité de Jean-Luc. — Ainsi, lance-t-il, c'est là que sont reçus nos compatriotes ? Cette question m'amène à tenter une esquisse des tâches diverses et multiples d'une ambassade : contacts avec le gouvernement de l'Etat de résidence, représentation, affaires politi-

ques, économiques, sociales, ainsi que les affaires culturelles, scientifiques et de presse, sont l'apanage de l'Ambassadeur, secondé par ses collaborateurs spécialisés. Les salons de l'ambassade et la résidence servent de cadre à cette activité. Cependant, à de nombreuses occasions, nos compatriotes et leurs divers groupements y sont reçus.

— Tu n'as pas mentionné d'attaché militaire ? me fait justement remarquer Jean-Luc.

En effet, la Suisse a, à Paris, comme dans plusieurs ambassades, un attaché militaire et de l'air.

à suivre...



Au premier étage
vue des bureaux fonctionnels

photo 1
l'entrée de la chancellerie